

ANNEXE I AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

TYPE HABITABLES 2017 – 2020

Nom de l'épreuve :	RONDE DU BASSIN et 680 CONNEXION
Date complète :	25 août 2019
Lieu :	Bassin d'Arcachon
Autorité organisatrice :	CERCLE DE LA VOILE d'ARCACHON

- 2 Emplacement du tableau officiel :** Dans le hall d'entrée du CVA.
- 4.1 Emplacement du mât de pavillons**
Sur la terrasse du club house du CVA, côté nord.
- 4.2 Délai entre l'amené de l'Aperçu à terre et le signal d'avertissement =**
30 minutes.
- 5.1 Programme des courses**
Nombre de courses prévu : 1 course
- 5.2 Heure du signal d'avertissement de la première course**
L'heure prévue du premier signal est à 14 heures le 25 août 2019
- 6 Définition des flammes de classe =** Sans objet
- 7 Définition de l'emplacement des zones de course**
Plan d'eau du Bassin d'Arcachon.
- 8.1 Description des parcours - Longueur approximative du parcours**
Voir annexe II.
- 8.2 Signal identifiant le parcours à effectuer**
Voir annexe II.
- 9.1 Définition des marques de parcours et de dégagement**
Voir annexe II.
- 9.3 Définition des marques de départ et d'arrivée**
Voir annexe II.
- 11.2 Définition de la ligne de départ**
Voir annexe II.
- 13 Définition de la ligne d'arrivée**
Voir annexe II.
- 14 Système de pénalité**
Modification à la règle 44.2 des RCV : pénalité de ROTATION : de 360°, le reste de la règle est inchangé.

15. Temps limite

(a) Heure limite pour le premier bateau pour finir la course

6.80 Connexion : 18 heures

Ronde du Bassin : 17 heures 30

(b) Temps limite pour finir la course après le premier

6.80 Connexion : une heure après l'arrivée du premier 6.80

Ronde du Bassin : une heure et demie après l'arrivée du premier

16.2 Délai de dépôt de réclamation [si différent du § 16.2 des IC type]

30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent ou la fermeture de la ligne.

16.3 Emplacement du local du comité de réclamation

Le bureau près du secrétariat du CVA.

17.2 Nombre de courses à valider pour constituer une série

1 course doit être courue pour valider l'épreuve.

18.1 Inscription

Inscription des concurrents auprès du secrétariat du CVA de 9 heures à 12 heures le dimanche 25 août 2019.

Briefing 6.80 Connexion et Ronde du Bassin = 13 heures

18.2 Cagnard

Les bateaux sans numéro dans les voiles devront impérativement afficher le cagnard correctement installé, côté tribord.

18.3 Canal de vacation radio = 73

24.1 Abandon

Les bateaux abandonnant doivent impérativement avertir le comité de courses par VHF (si besoin, faire relayer le message par un autre bateau) et obtenir la confirmation de réception du message.

Possibilité de contacter le Comité d'organisation par téléphone au 05 56 83 05 92.

Président du comité de course :

Alain CANAC

ANNEXE II : DEFINITION DES PARCOURS

1 - DEFINITION DES MARQUES de PARCOURS

Bouées et balises du balisage des chenaux de navigation.

Ligne de départ et d'arrivée = Entre deux bouées cylindriques jaunes devant le CVA.

Les bouées et balises des chenaux de navigation, à l'exception des bouées 14 et 15 sont à respecter. Lorsque les bouées des chenaux de navigation deviennent marques de parcours, il convient de les contourner du côté requis défini par le parcours.

2 - ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les principaux obstacles suivants et délimitant les zones de course doivent être laissés pour les parcours côtiers:

Balise Mapouchet 6 bis à l'est
Balise de Bancot 1 au nord.

Il est par ailleurs interdit :

*de pénétrer à l'intérieur du chenal d'accès et de sortie du Port d'Arcachon balisé par 4 bouées espacées de 150 mètres (2 bâbords et 2 tribords),
de pénétrer à l'intérieur des piquets bordant les parcs à huîtres,
de passer entre les parcs à huîtres et les poteaux de bois placés aux bifurcations,
de pénétrer à l'intérieur des zones de stationnement des bateaux sur corps morts tout le long de la côte sur la commune d'Arcachon ainsi que sur la commune de Lège Cap-Ferret. Par arrêté préfectoral, il est créé **deux zones interdites à la navigation hormis le transit**, destinées à atterrir ou à rejoindre un poste de mouillage délimité par des bouées sphériques jaunes du Pyla à la Jetée Thiers et de la Jetée Thiers à l'entrée du Port d'Arcachon.*

Pour l'application de ces interdictions, il est obligatoire de laisser du côté de la terre toutes les bouées de corps morts ainsi que les bouées jaunes de délimitation de zone de transit lorsqu'elles sont en place. Ces objets constituent des obstacles.

3 - LE DEPART

TEMPS	SIGNAUX	SIGNIFICATION
5'	Pavillons CVA et pavillon 6.80 déferlés avec un signal sonore	Avertissement
4'	Soit le pavillon P ou I ou Z ou Z+I ou noir déferlé avec un signal sonore	Préparatoire
1'	Amené du pavillon P ou I ou Z ou Z+I ou noir avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
0	Pavillons CVA et 6.80 affalés avec un signal sonore	Départ

Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être pris en considération.

4 - LIGNE DE DEPART

La ligne de départ est située face au Club, elle est située entre deux bouées cylindriques jaunes. Les signaux visuels de la procédure de départ seront donnés à partir du mât de pavillonnerie du Club ou du mât de pavillonnerie du bateau du comité de course.

5 - LIGNE D'ARRIVEE

La ligne d'arrivée est située devant le Club, elle est située entre deux bouées cylindriques jaunes. Pour les arrivées jugées ailleurs que devant le club, la ligne d'arrivée sera délimitée par une marque du parcours et le mât de pavillonnerie du bateau comité de course arborant le pavillon S.

6 - PARCOURS

Parcours 1 = 13 milles

Tour de l'île (court) sens anti horaire

Départ	
Poteau 6	à bâbord
Poteau 6 bis	à tribord
Poteau 8	à bâbord
Poteau 10	à bâbord
Bouée 14	à bâbord
Arrivée	

Parcours 2 = 17 milles

Tour de l'île (long) sens anti horaire

Départ	
Poteau 6	à bâbord
Poteau 6 bis	à tribord
Poteau 8	à bâbord
Poteau 10	à bâbord
Bouée 13	à bâbord
Arrivée	

Parcours 3 = 13 milles

Tour de l'île (court) sens horaire

Départ	
Bouée 14	à tribord
Poteau 10	à tribord
Poteau 8	à tribord
Poteau 6	à tribord
Poteau 6bis	à bâbord
Arrivée	

Parcours 4 = 17 milles

Tour de l'île (long) sens horaire

Départ	
Bouée 13	à tribord
Poteau 10	à tribord
Poteau 8	à tribord
Poteau 6	à tribord
Poteau 6bis	à bâbord
Arrivée	

HORAIRES DES MAREES

PM = 13h16

BM = 19h22

coeff. = 39